

Bretagne, Finistère
Crozon
Fort de Crozon

Fort de Crozon (Cr 19) (Crozon)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA29001546

Date de l'enquête initiale : 2003

Date(s) de rédaction : 2003, 2026

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des fortifications littorales de Bretagne, enquête thématique régionale Inventaire des héritages militaires en Bretagne

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : fort

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart

Références cadastrales : BL, 191

Historique

Pour éviter une prise de contrôle de la rade de Brest par des troupes débarquées en presqu'île de Crozon au sud, dans la baie de Morgat, ou sur les plages de la baie de Douarnenez, un fort est construit près de Crozon, de 1883 à 1886, et un réduit à Landaoudec, de 1885 à 1887. Il s'agit de soutenir les "troupes mobiles" équipées de mitrailleuses et de canons de campagne.

Conformes aux dispositions-types de 1874, ces fortifications du [système Séré de Rivières](#) (1815-1895) sont les deux seules du genre en rade de Brest. Ces ouvrages terrestres formant une ligne barrant la presqu'île (auxquels on peut ajouter au nord le [fort de Lanvéoc](#)) sont complétés par les positions d'artillerie côtière de la pointe du Kador et de l'île de l'Aber défendant l'anse de Morgat.

Remployé durant la Seconde Guerre mondiale par l'Allemagne nazie, le fort de Crozon est numéroté "Cr 19" ("Cr" en référence au Groupe défensif côtier Camaret devenu Crozon qui s'étendait sur le littoral de Crozon à Plomodiern). Centre secondaire de la défense contre avions de la base aéronavale de Lanvéoc-Poulmic, le fort a été violemment bombardé.

Le fort de Crozon est situé dans le périmètre de la gendarmerie maritime de Crozon, il demeure inaccessible. Les deux caponnières doubles et une partie du fossé sec (au sud) sont inondées.

Période(s) principale(s) : 4e quart 19e siècle

Période(s) secondaire(s) : 1er quart 20e siècle, 2e quart 20e siècle, 2e moitié 20e siècle

Dates : 1883 (daté par travaux historiques), 1886 (daté par travaux historiques), 1902 (daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre : Félix Mandement (entrepreneur, attribution par travaux historiques), Louis

Leon Jouvet (conducteur de travaux, attribution par travaux historiques)

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Raymond Adolphe Séré de Rivières (modèle, personnage célèbre, attribution par source)

Description

De forme pentagonale, le fort de Crozon, est implanté sur une colline à 77 m au-dessus du niveau de la mer. Il dispose pour sa défense rapprochée de 2 caponnières doubles à orillon et d'une caponnière simple (ou aileron) prévues pour être armées de 5 canons-revolvers de 40 mm modèle 1879 (Le canon-revolver à cinq tubes était actionné par une manivelle de manœuvre. Il est équipé d'un pare-balles formé d'une plaque d'acier.) et 5 canons de "12 / culasse" (pièce d'obusier de

12, modèle 1853, modifiée pour une utilisation dans une caponnière ou dans un coffre. Une fois coupée la partie arrière du tube, une culasse y est greffée.) en embrasures (au nombre de 10) pour le flanquement du fossé sec.

Chaque caponnière double est défendue par une galerie de fusillade de tête (10 créneaux verticaux de fusillade) et une galerie de fusillade d'escarpe (4 créneaux verticaux de fusillade), toutes deux dotées d'orifices de ventilation (une cheminée et un évent pour 2 créneaux). Ces organes défensifs sont reliés au casernement via une galerie voûtée en plein cintre.

Pour le logement des troupes, le fort est doté de 21 casemates disposées en vis-à-vis, de part et d'autre de la cour centrale rectangulaire. Les ouvertures de celles du rez-de-chaussée ont été cependant remaniées.

Les batteries annexes du fort étaient prévues pour être armées par une douzaine de canons de gros calibre (120 et 155 mm du système de Bange).

Deux magasins à poudre, dont l'un au nord en béton armé (1902), permettaient de conserver les munitions. La mise en œuvre du fort, classique pour ce type d'ouvrage, fait appel à un appareillage irrégulier de moellons de granite et de grès. Seuls les chaînages d'angle harpés, piédroits, appuis, linteaux et tablettes, en pierre de taille de granite, soulignent les détails architecturaux.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-œuvre, mise en œuvre et revêtement : granite ; grès ; maçonnerie ; moellon ; terre

Matériau(x) de couverture : pierre en couverture, terre en couverture

Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée, 1 étage carré

Couvremens : voûte en berceau

Type(s) de couverture : terrasse

Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état

Décor

Techniques : sculpture

Représentations : chronogramme

Précision sur les représentations :

1883 - FORT DE CROZON - 1886.

Dimensions

Mesures : 1 : 260 m (hors tout) ; la : 220 m (hors tout)

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : vestiges de guerre, à signaler

Éléments remarquables : fort

Statut de la propriété : propriété de l'Etat (parcelle appartenant au ministère des Armées.)

Le dispositif de défense terrestre du port de Brest de 1871 à 1914

De 1871 à 1914, la fortification terrestre permanente du port de Brest connaît une certaine stagnation. Symptomatiquement, l'enceinte urbaine, les lignes de Quélern et les forts extérieurs, construits aux 17e et 18e siècles, continuent à être occupés quasiment tels quels jusqu'à la Première Guerre mondiale. Pour les mêmes raisons, aucune suite n'est donnée après 1870 aux projets de compléter à l'est de la Penfeld la ligne de forts détachés. Les ouvrages du Guelmeur et de Pen-ar-Créac'h restent inachevés. De même, le fort envisagé au début des années 1880 pour contrôler la vallée de l'Elorn n'est pas entrepris.

La presqu'île de Crozon pourrait apparaître comme l'exception à ce déclin de la fortification terrestre sur les rives de la rade de Brest. Y sont effectivement construits vers 1885 les deux ouvrages modernes que sont le fort de Crozon (1883-1886) et le réduit de Landaoudec (1885-1887), afin de doubler les lignes de Quélern et renforcer ainsi la protection du flanc sud de la place. Mais ils ne doivent toutefois pas faire illusion. Déjà tardifs par rapport aux autres forts dits "Séré de Rivières", ils ne sont pas non plus remaniés quand les obus explosifs à grande capacité - les obus-torpilles - rendent obsolète cette génération d'ouvrages à partir du milieu des années 1880. Certes, l'un des magasins à poudre du fort de Crozon est bétonné en 1902, mais c'est par crainte d'un bombardement naval accompagnant une tentative de débarquement dans l'anse de Morgat.

(Patrick Jadé in *Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal*, 2011)

Créé en 2003, ce dossier d'Inventaire du patrimoine profite des connaissances réunies dans la publication intitulée "Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal" (2011). Il a été mis à jour en 2026 dans le cadre de l'[Inventaire des héritages militaires](#) porté par la Région Bretagne.

Références documentaires

Documents d'archive

- Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta"** (collection : Service Historique de la Défense du Château de Vincennes)
Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta" (collection : Service Historique de la Défense du Château de Vincennes). Texte en liasse ; plans et photographies.
<https://www.memoiredeshommes.defense.gouv.fr/arts-sciences-militaires/batiments-militaires/rapport-pinczon-du-sel-sur-les-installations-du-mur-de-latlantique>
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMV MV 2DOC 3

Bibliographie

- La Presqu'île de Crozon : histoire, art, nature [1975]**
CALVEZ, Louis (dir.). **La Presqu'île de Crozon : histoire, art, nature**. Paris : Nouvelle librairie de France, 1975, 477 p.
Centre de Recherche Bretonne et Celtique, Bibliothèque Yves Le Gallo (Brest) : C-03273-00
- "Architecture militaire" [1975]**
TRUTTMANN, Philippe. **"Architecture militaire"** in *La presqu'île de Crozon*, L. Calvez (dir.), Paris : Nouvelle Librairie de France, 1975.
- "Les ouvrages de fortification littorale du port de Brest - 1872-1917. La défense des côtes en France à l'âge industriel" [2004]**
JADÉ, Patrick. **"Les ouvrages de fortification littorale du port de Brest - 1872-1917. La défense des côtes en France à l'âge industriel"**. Mémoire de maîtrise d'Histoire Contemporaine de l'Université de Bretagne Occidentale, sous la dir. de M.-T. Cloître, 2004, 293 p. et 141 p.
- Index de la fortification française. Métropole et Outre-mer. 1874-1914 [2008]**
FRIJNS, Marco, MALCHAIR, Luc, MOULINS, Jean-Jacques, PUELINCKX, Jean. **Index de la fortification française. Métropole et Outre-mer. 1874-1914**. Vottem (Belgique) : autoédition, 2008, 832 p.
- Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal [2011]**
LÉCUIILLIER, Guillaume (dir.), BESSELIÈVRE, Jean-Yves, BOULAIRE, Alain, CADIOU, Didier, CORVISIER, Christian, JADÉ, Patrick. **Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal**. Rennes : éditions Presses Universitaires de Rennes, collection Cahiers du patrimoine, 2011, n° 94, 388 p.
Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel)

Annexe 1

Le fort de Crozon par Philippe Truttmann (1934-2007 ; lieutenant-colonel du Génie, spécialiste de l'architecture militaire)

Ouvrage construit de 1883 à 1886 et appartenant au [système "Séré de Rivières"](#) (période antérieure à la crise de l'obus torpille). Entre 1885 et 1914 il n'a reçu que des renforcements mineurs. Par contre, les bombardements subis au cours du 2ème conflit mondial, et surtout les transformations opérées après 1950 tendent à altérer complètement ses dispositions d'origine. Il ne subsiste aucun vestige de l'armement.

Mission : point fort de la position de résistance barrant le presqu'île de Crozon face à l'est, entre Lanvéoc et Morgat, position jalonnée du nord au sud par le fort de Lanvéoc, le réduit de Landouadec et enfin le fort de Crozon, et destinée

à empêcher un ennemi venant de l'est de prendre à revers les différentes batteries de côte des presqu'îles de Crozon et Roscanvel.

C'est un ouvrage de défense terrestre, armé de matériels de campagne ou de place, et en tous points analogue aux forts d'arrêt ou de ceinture contemporains des places de l'est ou du sud-est.

Descriptif : fort type "à massif central et batterie basse", partiellement organisé en fort d'arrêt, avec toutefois une orientation prioritaire face à l'est. Construit en fortification polygonale, en tous points conforme aux prescriptions de l'instruction de mai 1874 (cf. Delair : "Organisation défensive des forteresses").

Plan : pentagone irrégulier à cinq fronts nord-ouest (gorge) nord-est, sud-est, sud et ouest.

Obstacle : fossé de 5 mètres de profondeur et 10 mètres de largeur moyennes avec escarpe et contrescarpe revêtues.

- Escarpe attachée.

Organes de tir : flanquement assuré par trois caponnières (deux doubles et une simple).

- Saillant nord-est : caponnière simple (c) flanquant à gauche le front nord-est.

- Saillant sud-est : caponnière double (3) flanquant les fronts sud-est et sud.

- Saillant ouest : caponnière double (D) flanquant les fronts nord-ouest et ouest.

Ces caponnières sont armées, par direction à battre, de 2 pièces (canon revolver et 12 culasses) tirant par des embrasures identiques et logés côté à côté dans une chambre de tir unique couverte d'une voûte surbaissée.

En tête, galerie de fusillade : les façades extérieures des chambres de tir sont protégées contre les coups d'écharpe par des massifs d'orillon cylindriques. Certaines chambres de tir exposées au tir d'enfilade ont leurs embrasures protégées contre les coups plongeants par des visières extérieures à voûte surbaissée, s'appuyant d'un côté à l'escarpe, de l'autre à l'orillon.

Chaque caponnière possède une galerie d'accès par l'arrière (galerie voûtée en plein cintre, descendant vers la caponnière, et débouchant dans la rue du rempart).

- Un petit magasin à munition aveugle (à gauche de la galerie d'accès).

- Un ou deux tronçons (caponnières simples ou doubles) de galerie d'escarpe flanquant la façade de la (ou des) chambre de tir.

- Des orifices de ventilation (cheminées et événets).

- Un fossé diamant périphérique.

Crêtes de feu : constituées simplement par des parapets à ciel ouvert, à l'exclusion de tout organe actif casematé.

Aucun cuirassement.

Crête d'artillerie périphérique surmontant l'escarpe et constituée par des plate-formes pour 2 pièces séparées par des traverses creuses (fort type à massif central et batterie basse). Il semble qu'à l'origine une traverse sur deux était enracinées, ce qui donnerait cinq traverses enracinées et cinq traverses normales. La rue du rempart passe sous les traverses enracinées par des passages couverts assurant la continuité de la circulation. Deux traverses enracinées abritent les magasins à poudre, les autres comportent des abris sous traverse avec voûte surbaissée, cheminée d'aération dans le mur de fond et éventuellement couloir d'accès direct à la plate-forme de pièce.

Plate-formes de pièces soutenues par un mur en maçonnerie au côté de la rue du rempart.

La crête d'infanterie était implantée au-dessus du massif central avec accès par un escalier intérieur de la caserne : les modifications récentes de l'ouvrage et l'envahissement par les ronces la rendent à peu près impossible à distinguer.

Massifs des remparts et des terre-pleins de l'ouvrage constitués par de la terre mêlée de roc extrait des fossés.

Constitué par deux corps de bâtiments casematés disposés en vis à vis de part et d'autre d'une cour centrale rectangulaire orientée sensiblement nord sud, au centre du massif central. Hormis la façade donnant sur la cour, ces locaux ont les voûtes, les murs de fond et latéraux terrassés. Le bâtiment est est à deux niveaux, le bâtiment ouest à un seul niveau.

Chaque bâtiment est constitué, à chaque niveau, par une série de sept casemates identiques accolées, voûtées en voûte surbaissée et séparées par des piédroits ; elles prennent jour dans la cour centrale, au rez-de-chaussée, par une porte encadrée de deux fenêtres, au premier étage, par trois fenêtres.

Blindage des ouvertures

Les joues de ces ouvertures portaient, à l'origine, des fers U verticaux destinés à recevoir des rails empilés et destinés à constituer un blindage lors de la mise en état de défense de l'ouvrage. Seuls subsistent les scellements des fers U.

Couloir enveloppé

Les groupes de casemates-logements sont entourés sur tous les côtés terrassés, par un couloir périphérique dont les branches latérales sont voûtées en berceau et la branche de fond, desservant les casemates, en demi-berceau. Du couloir de fond montent les gaines verticales d'éclairage et d'aération.

Particularité du bâtiment est

Dans le bâtiment est :

- Les deux branches latérales du couloir périphérique comportent à chaque niveau des élargissements constitués par deux chambres aveugles dont les voûtes surbaissées ont leurs génératrices perpendiculaires à celle du berceau du couloir. Cette disposition a pour but de créer des culées équilibrant la poussée des voûtes des casemates en leur transmettant la poussée des terres du massif d'enveloppe.

- Le couloir de fond se prolonge, à droite et à gauche, par des couloirs voûtés reliant les locaux du rez-de-chaussée aux passages couverts sur lesquels se greffent les magasins à poudre, les couloirs desservant sur leur parcours des casemates aveugles servant de locaux techniques (détruits côté nord).
- Les escaliers d'accès au premier niveau sont situés aux deux extrémités du couloir de fond.
- Un escalier partant du milieu du couloir de fond du premier étage débouche sur les dessus du massif central, permettant à l'infanterie de la garnison de gagner ses postes de combat sur la superstructure. Son débouché extérieur a été complètement modifié.
- Une gaine voûtée en plein cintre part du couloir de fond, dans l'axe de la quatrième casemate, traverse le massif de terre et relie les locaux du massif central au passage voûté central du front sud-est.

Particularité du bâtiment ouest

Bâtiment à un seul niveau. Pas d'escalier, pas d'élargissement des branches latérales du couloir.

- Aux deux extrémités du couloir de fond, la hauteur des piédroits diminue et le demi-berceau s'incline sur l'horizontale. Une gaine voûtée en plein cintre relie le couloir de fond, suivant l'axe de la quatrième casemate, à la rue du rempart où elle débouche en face de l'accès à la caponnière ouest.

- Les casemates communiquent entre elles par des portes percées dans les piédroits.

Conclusion sur les couloirs-périphériques

- On constate que les couloirs-enveloppes des casemates servent de :

- Circulation.

- Gaine d'assainissement (protection contre les eaux d'infiltration) et d'aération (cheminées verticales).

- D'éléments de stabilité de l'édifice (équilibre des voûtes).

Bâtiments nord et sud du massif central

Aux extrémités nord et sud, la cour centrale était fermée par deux corps de bâtiments à un seul niveau, qui en constituaient les petits côtés. Le bâtiment nord a été détruit (était selon tout vraisemblance symétrique au B sud. Le bâtiment sud est constitué :

- D'un couloir voûté en plein cintre reliant la cour centrale à la rue du rempart du front sud,

- D'une pièce, donnant sur la cour centrale, voûtée en voûte surbaissée, et servant actuellement de cuisine.

Magasin à poudre : deux magasins à poudre.

- Un au nord, formant traverse enracinée du front nord-est.

- Un au sud, formant traverse enracinée du front S.

Le magasin nord a été reconstruit en béton armé, vraisemblablement vers 1897-1900. C'est une simple pièce rectangulaire, avec accès par vestibule donnant par deux portes sur le passage couvert nord (passage couvert en béton spécial non armé, voûté en plein cintre).

La dalle a reçu deux bombes d'avion qui ont provoqué chacune une flexion de l'intrados (épaisseur probable de la dalle 1,75 mètres : ?).

Le magasin sud, d'origine et non transformé, est constitué par un berceau en maçonnerie à l'intérieur duquel, des murs de refend longitudinaux et transversaux cloisonnent : le vestibule d'entrée, la chambre des poudres, la galerie enveloppe, la chambre des lanternes (dispositions conformes à l'organisation réglementaire des magasins à poudre de cette époque). L'accès du vestibule se fait à partir du passage couvert sud dont la voûte est, en outre, percée d'une grande cheminée carrée servant de puits d'éclairage pour le temps de paix. Dans les parois du puits :

- Fenêtre d'éclairage du vestibule de la chambre des poudres

- Un peu au-dessus : retraires destinées à recevoir des lits de poutres ou de rails de blindage, pour le temps de guerre.

Entrée : se fait par le front nord-ouest.

En venant de l'extérieur on rencontre :

- A hauteur du glacis un ravelin, où la route d'accès pénètre en tranchée à parisis maçonnerie à travers le parapet du ravelin. Le tracé de la route est brisé pour éviter l'enfilade.

- Un corps de garde défensif semi-enterré, et casemate, dont la façade extérieure a, par suite de modifications, perdu ses meurtrières et son fossé diamant. Cet ouvrage est installé sur la contrescarpe en bordure de la route d'accès.

- Un pont dormant à tablier métallique sur deux piles en maçonnerie ordinaire.

- L'emplacement du pont-levis remplace par un tablier en béton armé.

- La porte proprement dite, en retrait par rapport à l'escarpé, et raccordée à celle ci par deux pans coupés, percés de meurtrières en forme de soupiraux, et de créneaux de pied.

- La porte a été modifiée et l'ouverture en plein cintre a été entaillée pour donner une ouverture rectangulaire. Large feuillure destinée à recevoir le pont-levis en position verticale. Il subsiste les montants, le linteau portant l'inscription gravée en creux "1883 - FORT DE CROZON - 1886" surmontée d'une corniche et d'un mur d'acrotère. (la façade - partie d'origine - est construite en granite appareillé). Le pont levis était du type "à bascule en dessous" et à poutraison métallique.

- La porte donne accès à une galerie voûtée en plein cintre où on remarque de part et d'autre à partir de l'entrée :

- Deux meurtrières de défense intérieure.

- Les deux portes d'accès à deux petits corps de gardes casematés tirant dans le fossé de gorge, et sur le pont levis et dans le couloir d'entrée par des soupiraux, par des meurtrières verticales et par des créneaux de pied.

Le corps de garde de droite comporte un escalier descendant à une poterne débouchant au fond du fossé.

La galerie d'entrée débouche dans la rue du rempart du front nord-ouest - sous une traverse normale.

Divers : matériaux, détails de construction.

Escarpe et contrescarpe : revêtements en maçonnerie de moellon disposé en "opus incertum" et surmontés d'une simple tablette générale en dalles de granite. Chaînes d'angle harpées, en granite.

Traverses et casemates logements : pierres de taille en assises réglées (grès).

Toutes les façades des casemates, traverses, passages couverts sont surmontées d'une tablette en granite, à arêtes rectangulaires.

Encadrements des portes et fenêtres en granite, en saillie sur les façades, linteaux monolithes, tracés en légère courbe se prolongeant par deux segments horizontaux.

CONCLUSION

Avec le réduit de Landouadec, le fort de Crozon constitue l'un des rares forts détachés de l'époque 1874-1885 construits ex-nihilo sur les frontières maritimes. A ce titre, il complète la gamme évolutive d'ouvrages de toutes époques, constituant les défenses de la rade de Brest.

Annexe 2

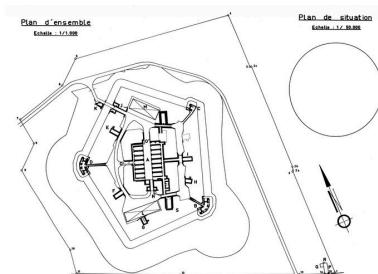
Une artillerie en pleine mutation

Le chargement par la culasse (testé en 1859) et l'utilisation d'acier trempé permettent de mettre au point en 1875 le canon Lahitolle de 95 mm adopté dans l'artillerie française. Le système de Bange (1877-1889) complète ce premier canon "moderne" avec sept modèles de canons (de 80 à 155 mm), deux mortiers rayés de siège (de 240 et 270 mm) et un canon de côte de 240 mm. Les progrès en balistique sont considérables : l'obus d'un canon de 155 mm long atteint une cible à 9 km à une vitesse de 500 m/s. L'obus-torpille (en référence aux torpilles marines Whitehead) est en acier. La poudre noire est remplacée par des explosifs chimiques beaucoup plus puissants : poudre B dite poudre sans fumée (mélange coton-poudre gélatinisé inventé en 1884) puis mélinite (1885), qui rendent les forts de Séré de Rivières obsolètes ; c'est la crise dite de l'obus-torpille.

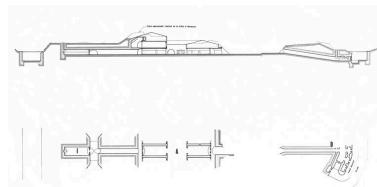
Le fort Saint-Michel à Ouessant, construit de 1902 à 1906, utilisant du béton et des cuirassements, est adapté à cette nouvelle puissance de feu. Afin d'éviter d'être embossé depuis le large, le fort de Crozon voit ses batteries externalisées (batteries pouvant tirer respectivement vers l'anse de Dinan, Morgat et le carrefour de Tal-ar-Groaz). Le fort de Villey-le-Sec dans le camp retranché de Toul est le seul où l'on peut de nos jours admirer un coffre de contrescarpe équipé d'un canon-révolver et d'un canon de "12 / culasse" (sont également visibles une tourelle pour 2 canons de 75 mm, une tourelle mitrailleuse et une tourelle Mougin composée de 2 pièces de 155 mm).

(Guillaume Léculquier in *Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal*, 2011)

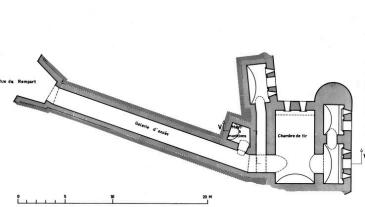
Illustrations



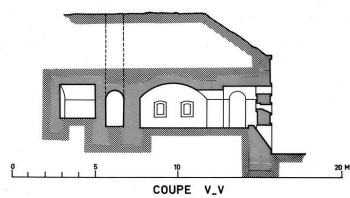
Plan d'ensemble au
1/1000 du fort de Crozon
Repro. Rozenn Micault,
Autr. Coignat Autret
IVR53_19872900108P



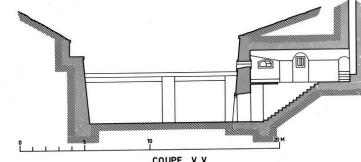
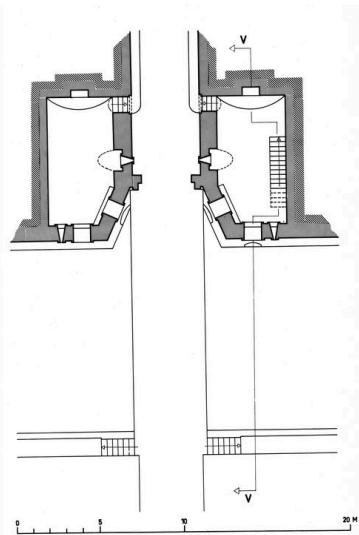
Profil du fort de Crozon
Repro. Guy Artur, Repro.
Norbert Lambert, Phot. Auteur
inconnu, Autr. Coignat Autret
IVR53_19872900229P



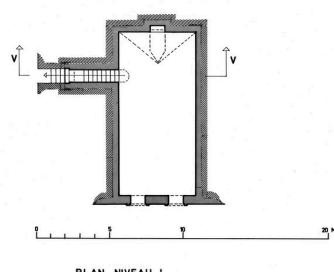
Plan, détail du fort de Crozon :
aileron Nord-est (A) (Lecoq)
Repro. Guy Artur, Repro.
Norbert Lambert, Phot. Auteur
inconnu, Autr. Coignat Autret
IVR53_19872900102P



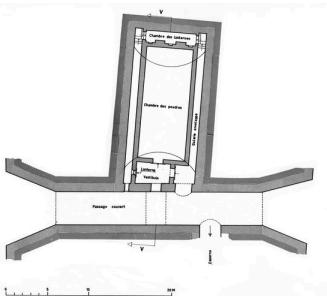
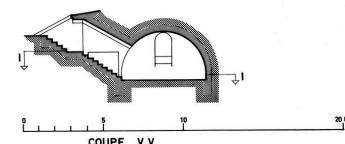
Plan et coupe V-V de la aileron Nord-est (A) (Lecoq)
 Repro. Guy Artur, Repro.
 Norbert Lambert, Phot. Auteur inconnu, Autr. Coignat Autret
 IVR53_19872900103P



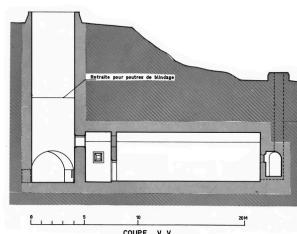
Coupe V-V de l'entrée principale et locaux annexes (J - K) (Lecoq)
 Repro. Guy Artur, Repro.
 Norbert Lambert, Phot. Auteur inconnu, Autr. Coignat Autret
 IVR53_19872900105P



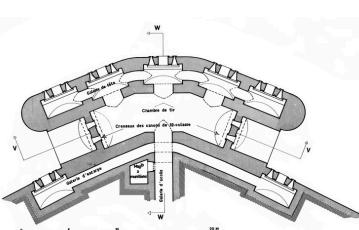
Plan de la traverse abri.
 Plan niveau 1 (Lecoq)
 Repro. Guy Artur, Repro.
 Norbert Lambert, Phot. Auteur inconnu, Autr. Coignat Autret
 IVR53_19872900106P



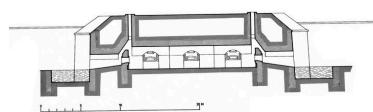
Plan du magasin à poudre sud (Lecoq)
 Repro. Guy Artur, Repro.
 Norbert Lambert, Phot. Auteur inconnu, Autr. Coignat Autret
 IVR53_19872900224P



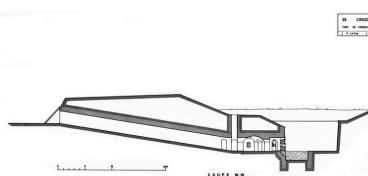
Coupe du magasin à poudre sud (Lecoq)
 Repro. Guy Artur, Repro.
 Norbert Lambert, Phot. Auteur inconnu, Autr. Coignat Autret
 IVR53_19872900225P



Plan de la caponnière Ouest (D) (Lecoq)
 Repro. Guy Artur, Repro.
 Norbert Lambert, Phot. Auteur inconnu, Autr. Coignat Autret
 IVR53_19872900226P



Coupe V-V de la caponnière Ouest (D) (Lecoq)
 Repro. Guy Artur, Repro.
 Norbert Lambert, Phot. Auteur inconnu, Autr. Coignat Autret
 IVR53_19872900227P



Coupe W-W de la caponnière
Ouest (D) (Lecoq)

Repro. Guy Artur, Repro.

Norbert Lambert, Phot. Auteur
inconnu, Autr. Coignat Autret
IVR53_19872900228P



Vue aérienne oblique, vers 1946

Phot. Guillaume Lécuillier

IVR53_20032901809NUCA



Vue du fort de Crozon en
1969 : porte monumentale 1883
FORT DE CROZON 1886 /
CENTRE SECONDAIRE DCA
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900075X



Vue du fort de Crozon en 1969 :
ravelin d'entrée près du pont dormant

Phot. Guy Artur

IVR53_19692900076X



Vue du fort de Crozon
en 1969 : détail d'une
embrasure flanquant l'entrée

Phot. Guy Artur

IVR53_19692900077X



Vue du fort de Crozon en 1969 :
ouvertures de tir du corps de garde
et poterne donnant dans le fossé

Phot. Guy Artur

IVR53_19692900078X



Vue du fort de Crozon en 1969 :
façade des casernements, cour

Phot. Guy Artur

IVR53_19692900081X



Vue du fort de Crozon en 1969 :
flanc sud, passage couvert
du magasin à poudre terrassé

Phot. Guy Artur

IVR53_19692900079X



Vue du fort de Crozon en 1969 :
flanc nord, passage couvert
du magasin à poudre bétonné

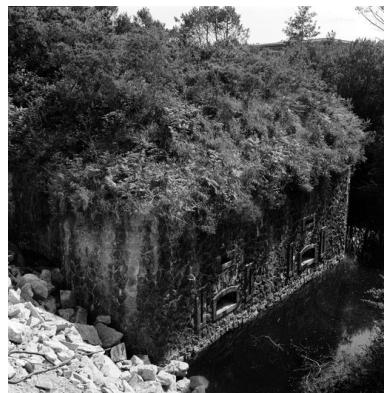
Phot. Guy Artur

IVR53_19692900082X



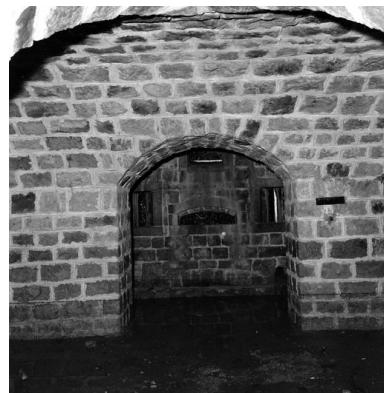
Vue du réduit de Quélern en 1969 : front de tête. Rue du Rempart. Au fond, traverse engrainée et passage couvert

Phot. Guy Artur
IVR53_19692905002Z



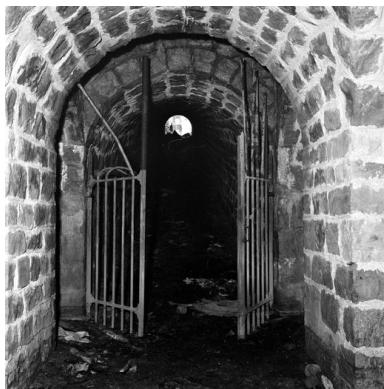
Vue du fort de Crozon en 1969 : caponnière double de gorge

Phot. Guy Artur
IVR53_19692900080X



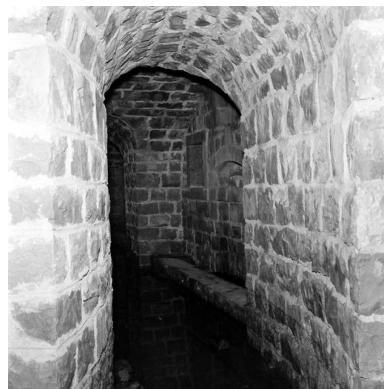
Vue du fort de Crozon en 1969 : caponnière de gorge dans l'axe de la galerie d'accès. Au fond : créneaux de la galerie de fusillade

Phot. Guy Artur
IVR53_19692900070X



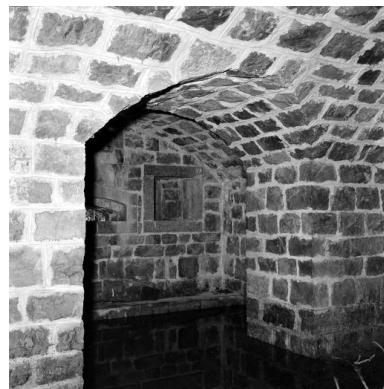
Vue du fort de Crozon en 1969 : galerie d'accès de la caponnière de gorge

Phot. Guy Artur
IVR53_19692900071X



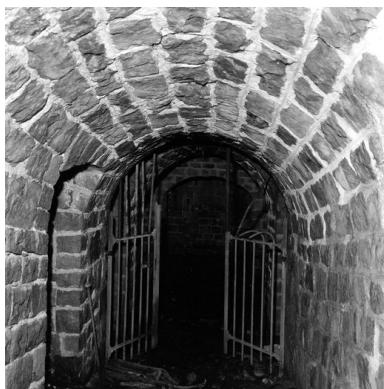
Vue du fort de Crozon en 1969 : galerie d'accès de la caponnière de gorge

Phot. Guy Artur
IVR53_19692900072X



Vue du fort de Crozon en 1969 : chambre de tir de la caponnière de gorge

Phot. Guy Artur
IVR53_19692900073X



Vue du fort de Crozon en 1969 : entrer de la caponnière de gorge.
A gauche : magasin à munitions

Phot. Guy Artur
IVR53_19692900074X

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Vestibule et rade de Brest : ensemble fortifié (19e siècle) (IA29001846) Bretagne, Finistère, Brest

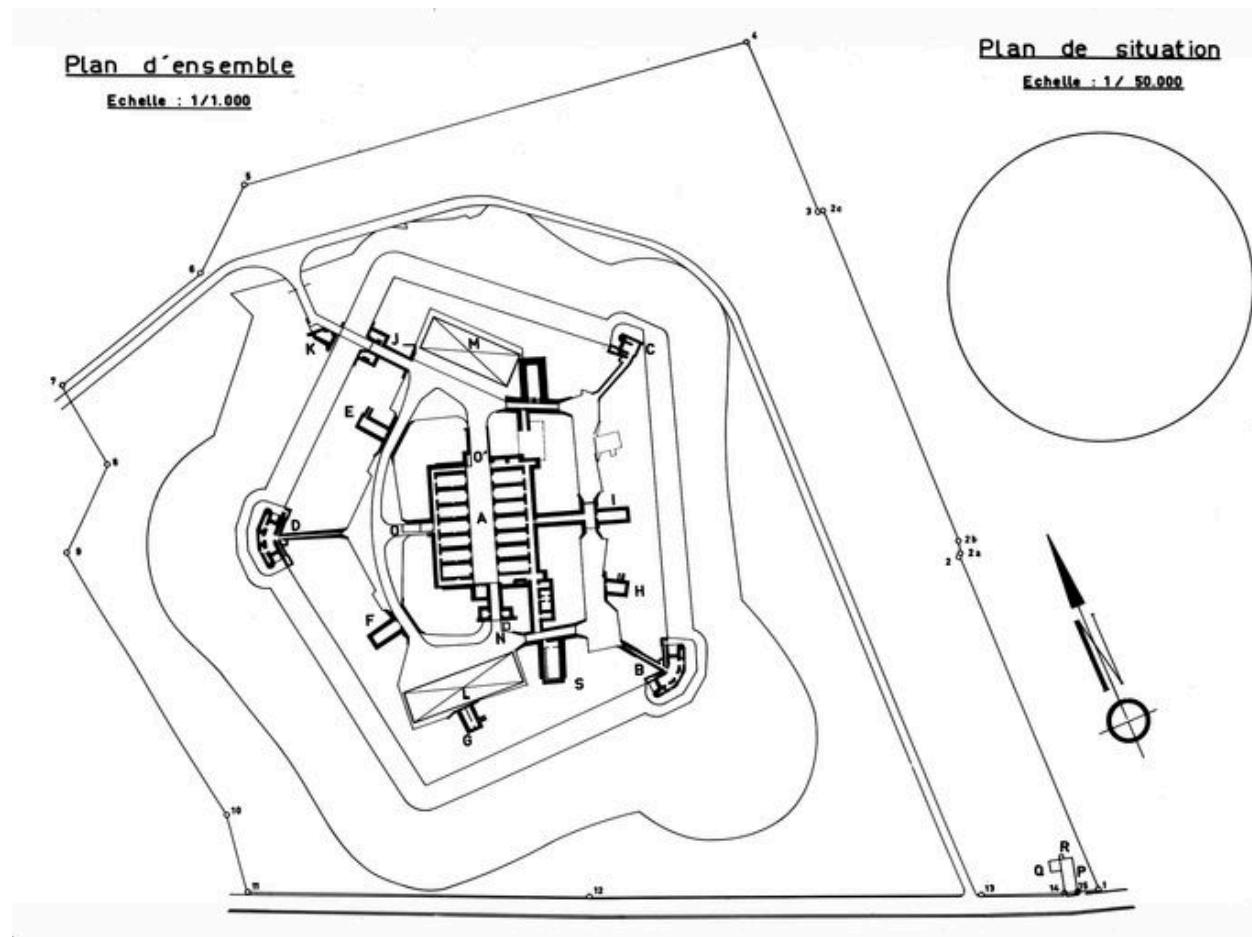
Batterie lourde (4 canons de 15,5 cm sous casemates 669) (Cr 19) (1 / A.R. 343), Pen ar Ménez (Crozon) (IA29001548)

Bretagne, Finistère, Crozon, Pen ar Ménez

Réduit de Landaoudec (Crozon) (IA29001547) Bretagne, Finistère, Crozon, Landaoudec

Auteur(s) du dossier : Guillaume Léguillier

Copyright(s) : (c) Association Pour l'Inventaire de Bretagne ; (c) Région Bretagne



Plan d'ensemble au 1/1000 du fort de Crozon

IVR53_19872900108P

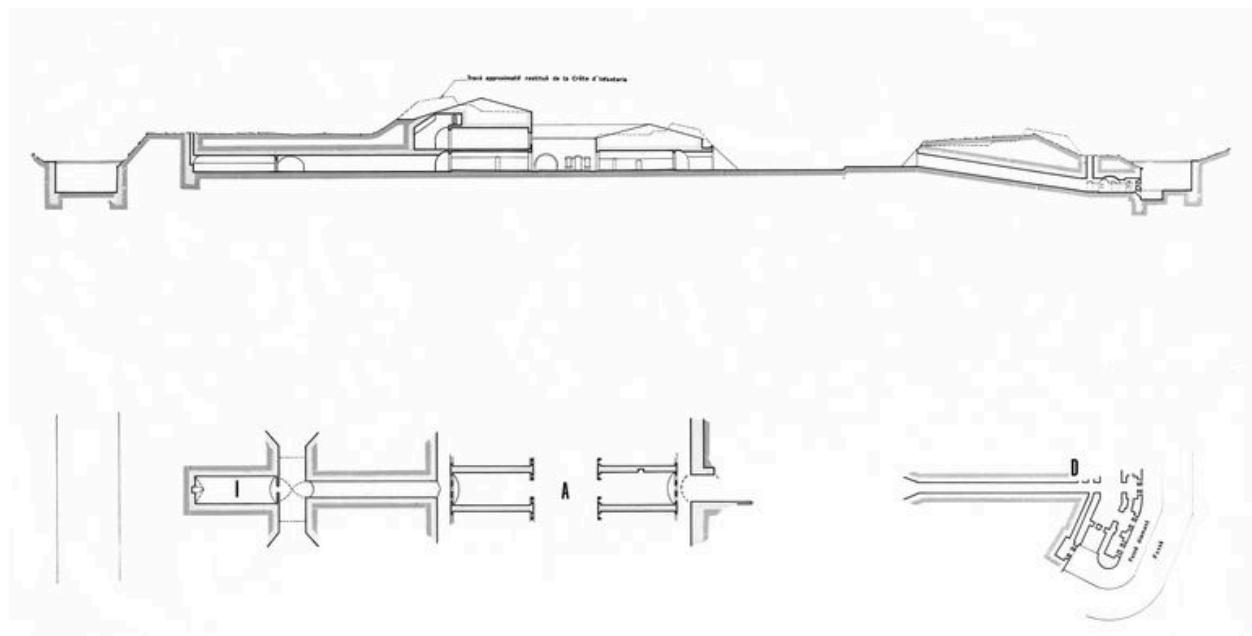
Auteur de l'illustration (reproduction) : Rozenn Micault

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Profil du fort de Crozon

IVR53_19872900229P

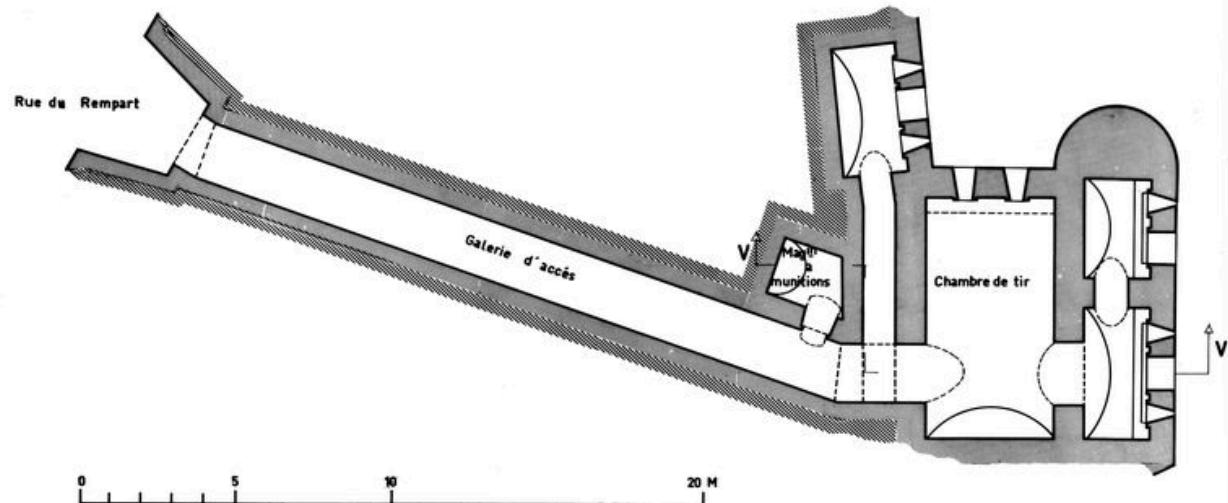
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan, détail du fort de Crozon : aileron Nord-est (A) (Lecoq)

IVR53_19872900102P

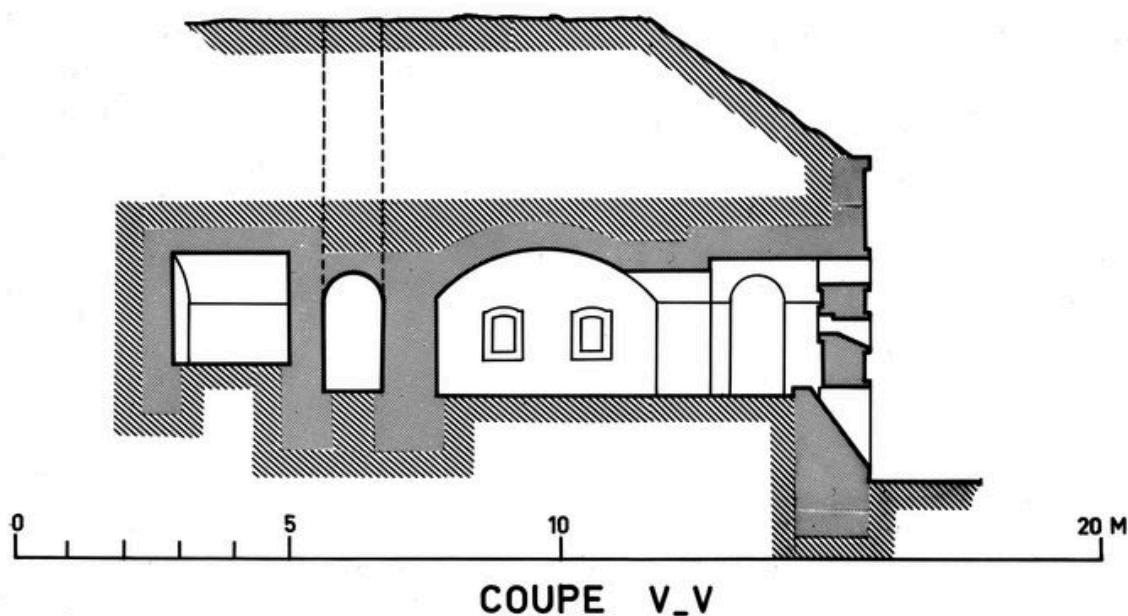
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambert, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan et coupe V-V de la aileron Nord-est (A) (Lecoq)

IVR53_19872900103P

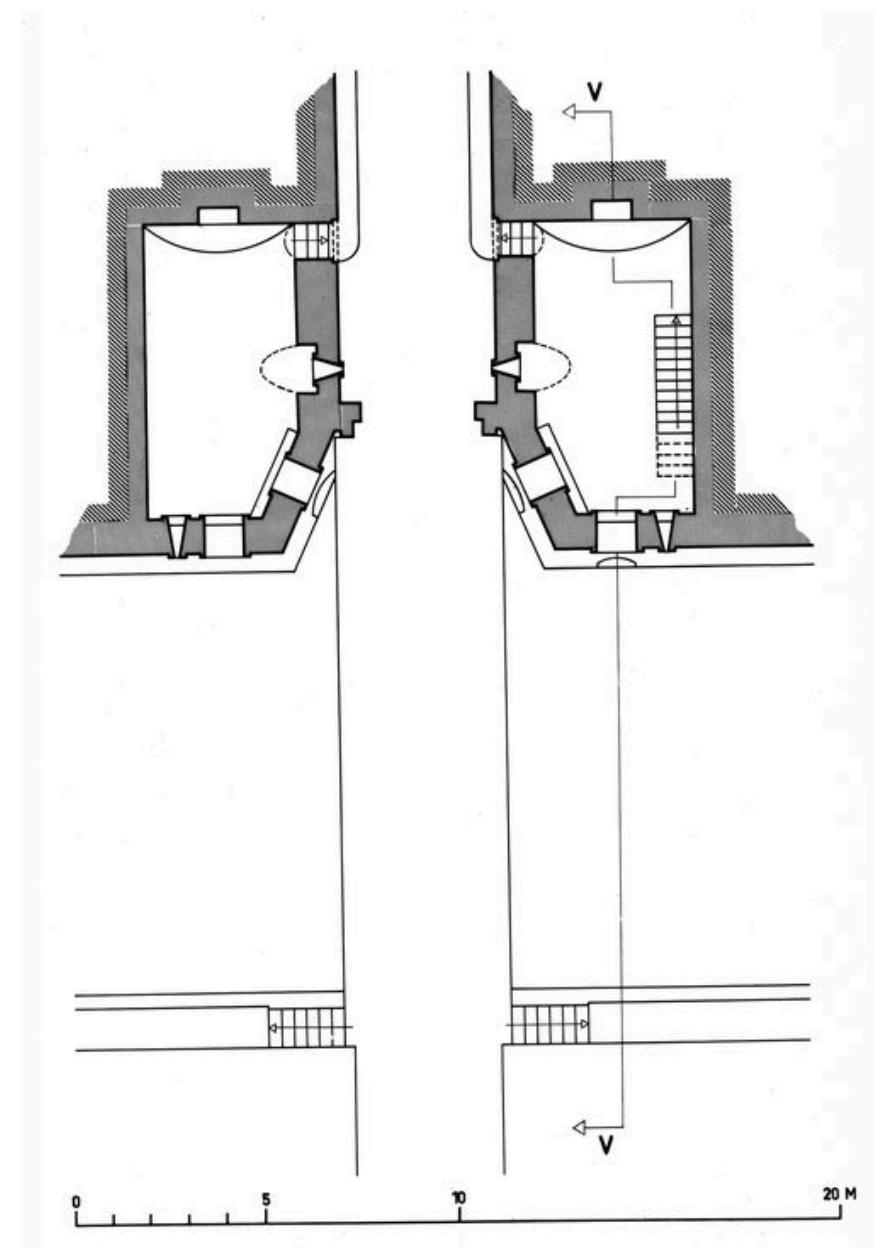
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambert, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de l'entrée principale et locaux annexes (J) (Lecoq)

IVR53_19872900104P

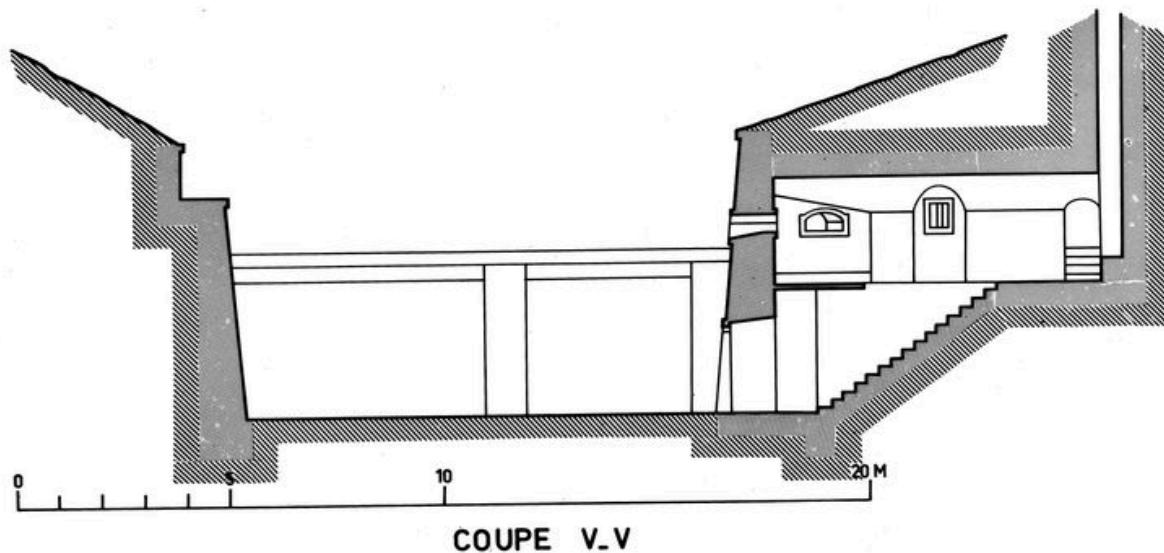
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Coupe V-V de l'entrée principale et locaux annexes (J - K) (Lecoq)

IVR53_19872900105P

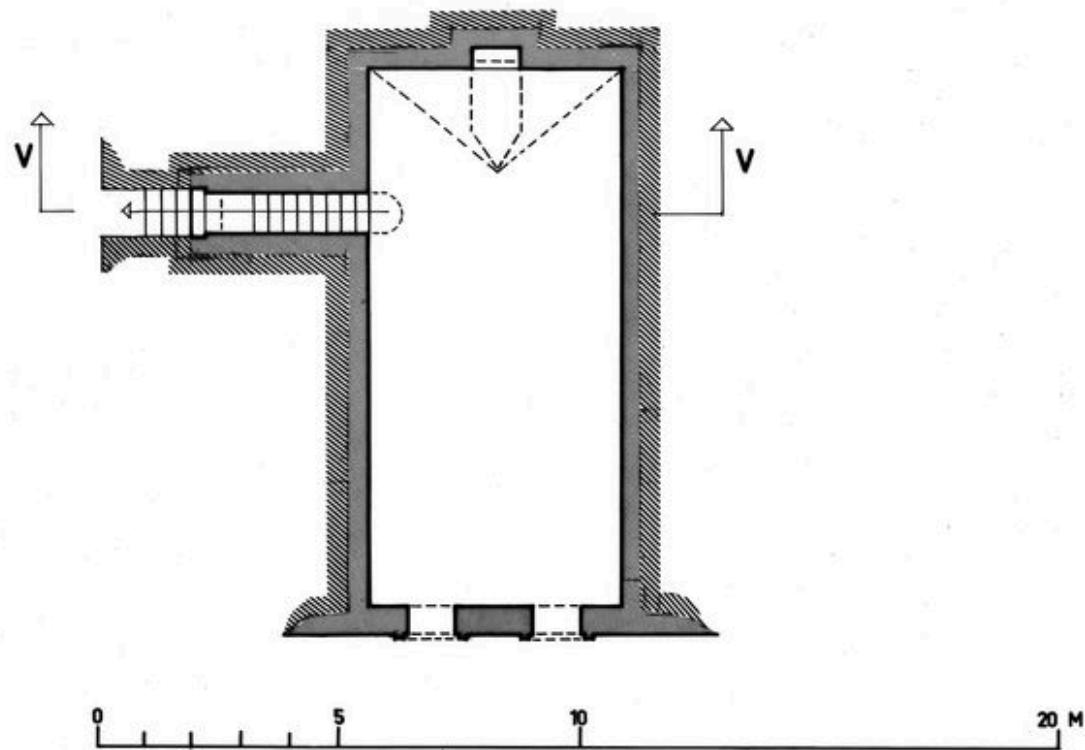
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



PLAN NIVEAU I

Plan de la traverse abri. Plan niveau 1 (Lecoq)

IVR53_19872900106P

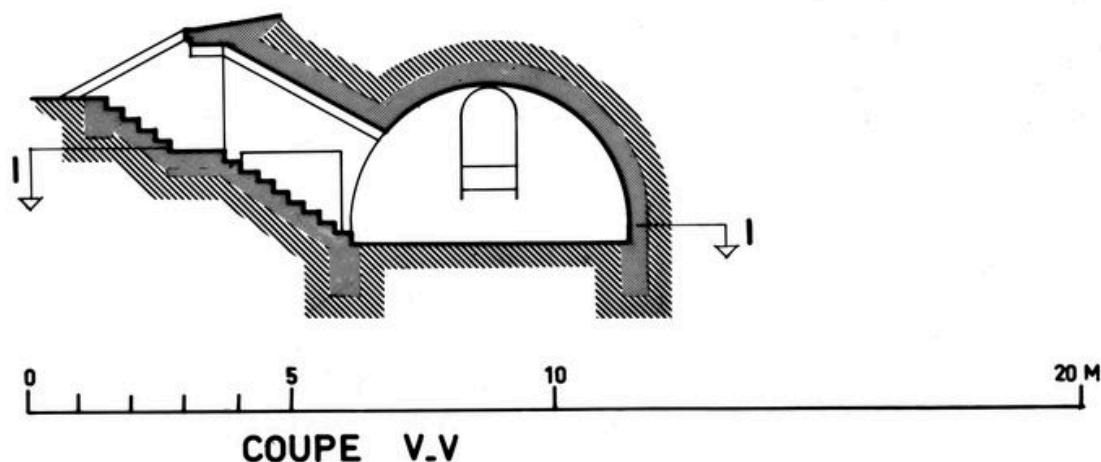
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Coupe V-V de la traverse abri. Plan niveau 1 (Lecoq)

IVR53_19872900107P

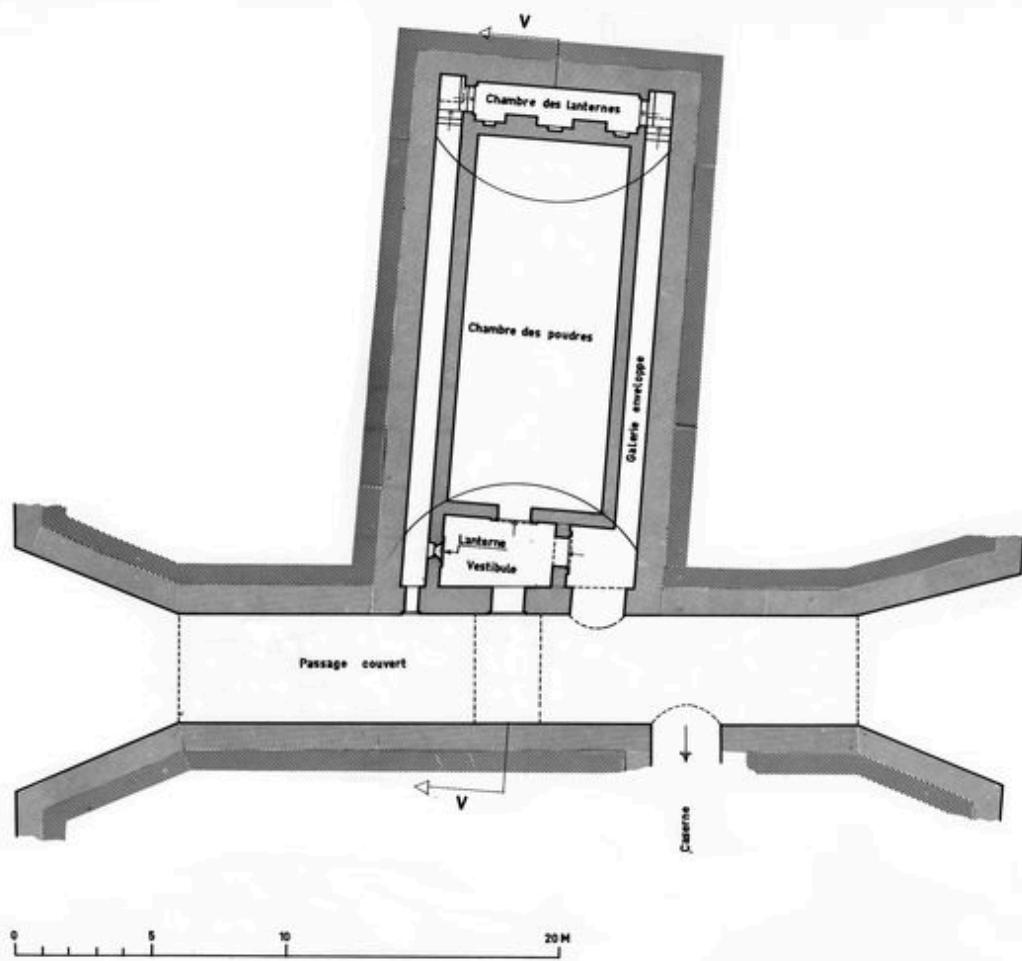
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan du magasin à poudre sud (Lecoq)

IVR53_19872900224P

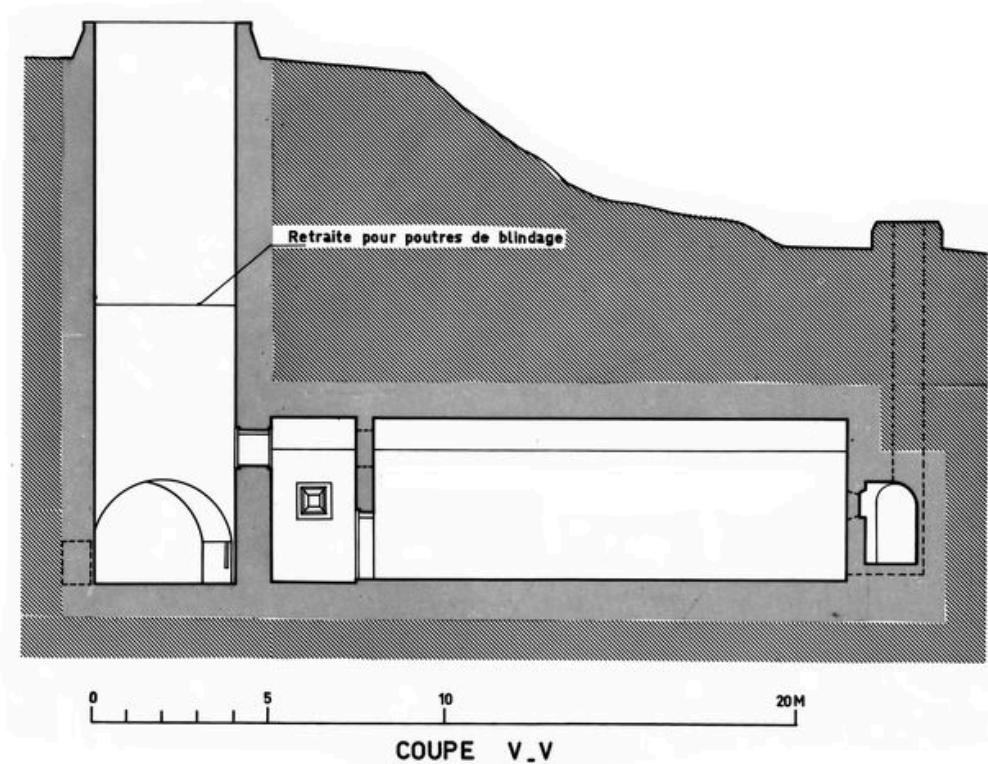
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Coupe du magasin à poudre sud (Lecoq)

IVR53_19872900225P

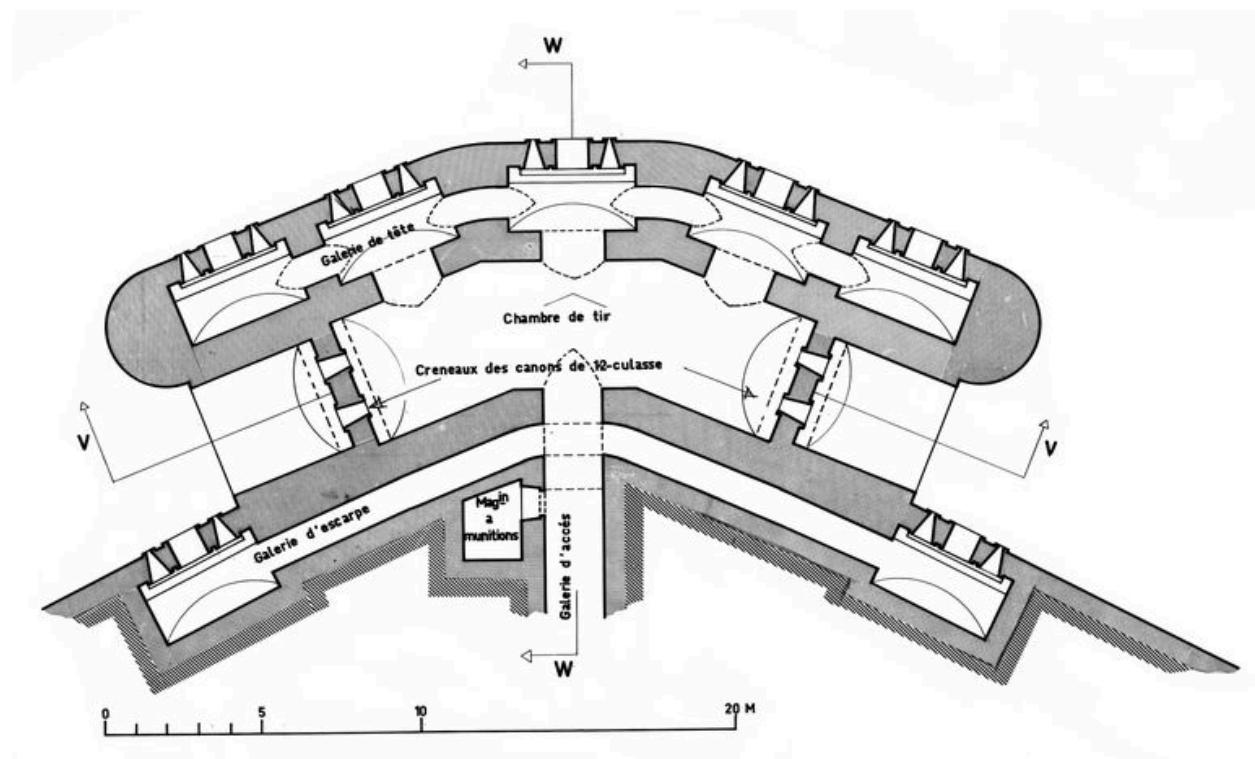
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de la caponnière Ouest (D) (Lecoq)

IVR53_19872900226P

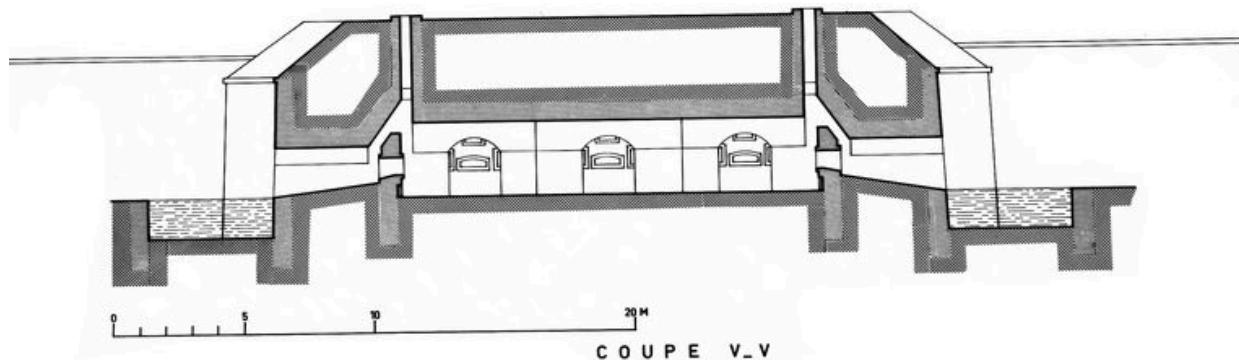
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Coupe V-V de la caponnière Ouest (D) (Lecoq)

IVR53_19872900227P

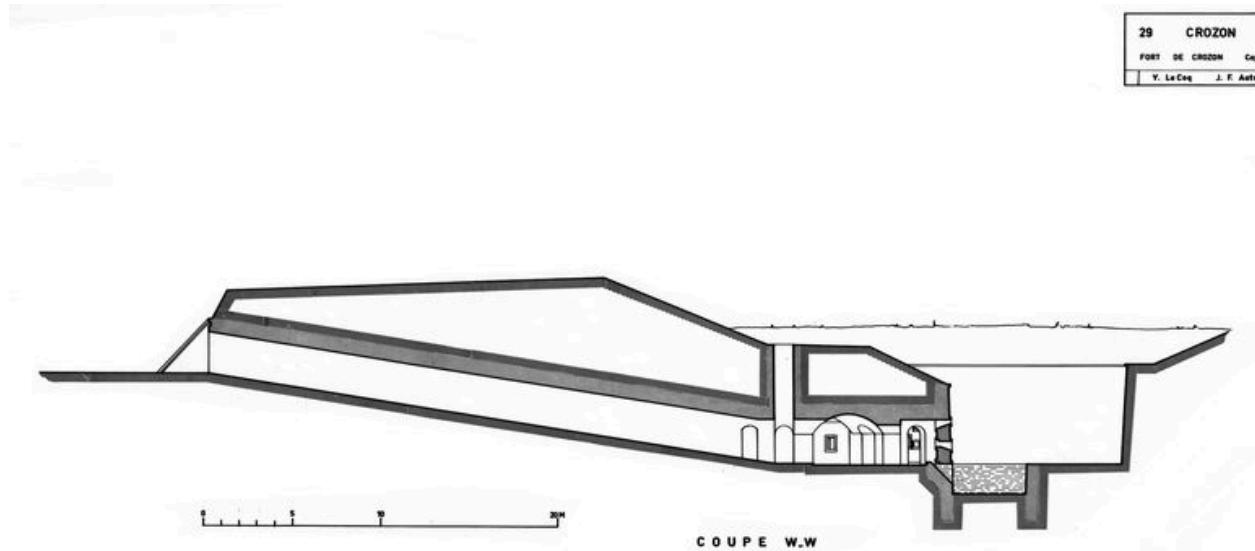
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Coupe W-W de la caponnière Ouest (D) (Lecoq)

IVR53_19872900228P

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne oblique, vers 1946

Référence du document reproduit :

- **Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta"** (collection : Service Historique de la Défense de Brest)
Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta" (collection : Service Historique de la Défense de Brest).
Service Historique de la Défense de Brest

IVR53_20032901809NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du fort de Crozon en 1969 : porte monumentale 1883 FORT DE CROZON 1886 / CENTRE SECONDAIRE DCA

IVR53_19692900075X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du fort de Crozon en 1969 : ravelin d'entrée près du pont dormant

IVR53_19692900076X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du fort de Crozon en 1969 : détail d'une embrasure flanquant l'entrée

IVR53_19692900077X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du fort de Crozon en 1969 : ouvertures de tir du corps de garde et poterne donnant dans le fossé

IVR53_19692900078X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du fort de Crozon en 1969 : façade des casernements, cour

IVR53_19692900081X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du fort de Crozon en 1969 : flanc sud, passage couvert du magasin à poudre terrassé

IVR53_19692900079X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du fort de Crozon en 1969 : flanc nord, passage couvert du magasin à poudre bétonné

IVR53_19692900082X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du réduit de Quélern en 1969 : front de tête. Rue du Rempart. Au fond, traverse enracinée et passage couvert

IVR53_19692905002Z

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



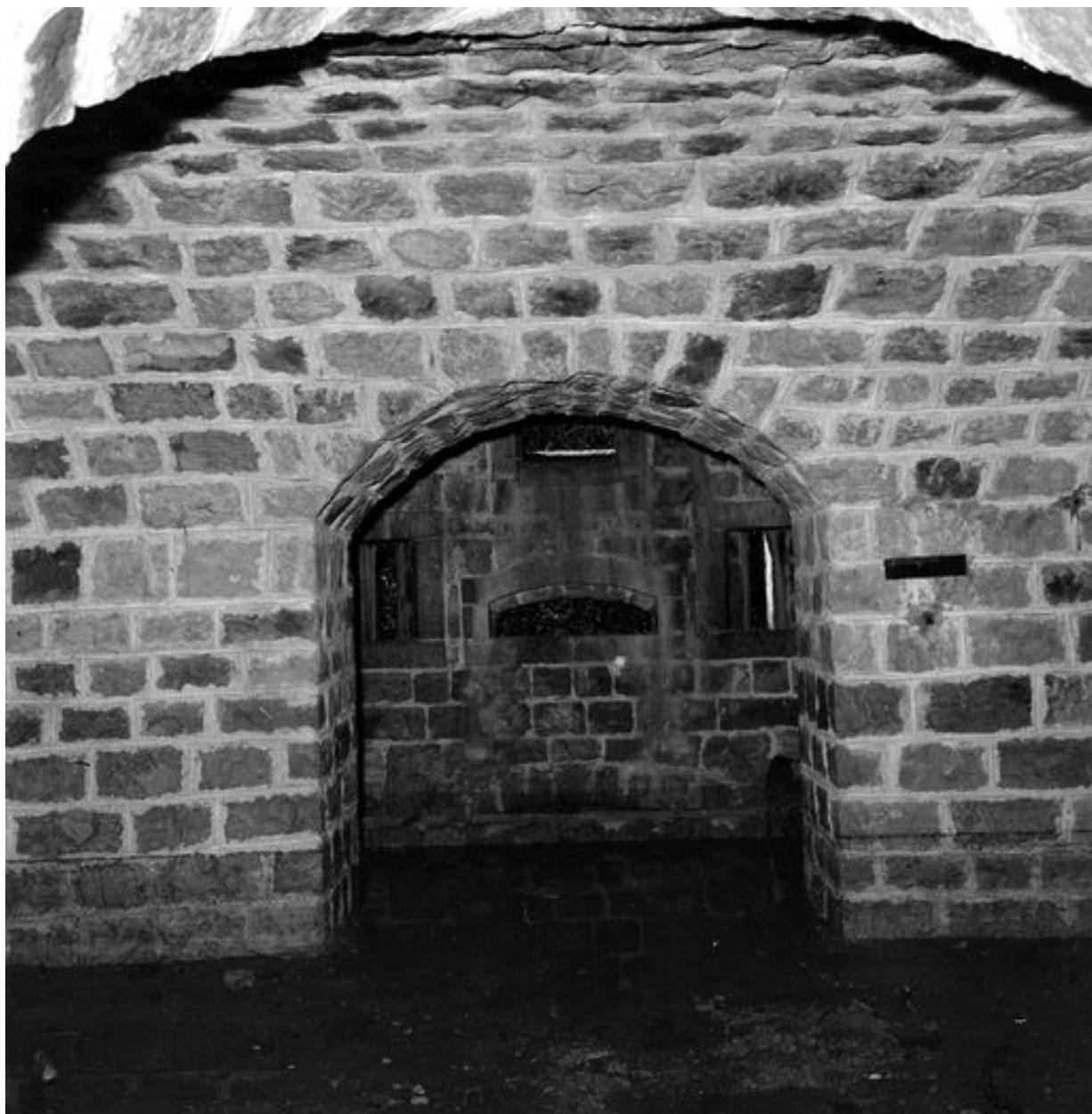
Vue du fort de Crozon en 1969 : caponnière double de gorge

IVR53_19692900080X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du fort de Crozon en 1969 : caponnière de gorge dans l'axe de la galerie d'accès. Au fond : créneaux de la galerie de fusillade

IVR53_19692900070X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du fort de Crozon en 1969 : galerie d'accès de la caponnière de gorge

IVR53_19692900071X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du fort de Crozon en 1969 : galerie d'accès de la caponnière de gorge

IVR53_19692900072X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du fort de Crozon en 1969 : chambre de tir de la caponnière de gorge

IVR53_19692900073X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du fort de Crozon en 1969 : entrée de la caponnière de gorge. A gauche : magasin à munitions

IVR53_19692900074X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation